

Décharge 2009: Collège européen de police CEPOL

2010/2181(DEC) - 25/10/2011 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge au Collège européen de police pour l'exercice 2009.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision 2011/756/UE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget du Collège européen de police pour l'exercice 2009.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur du Collège européen de police sur l'exécution du budget du Collège pour l'exercice 2009.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 25 octobre 2011 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 25 octobre 2011).

Une décision parallèle, adoptée le même jour, approuve la clôture des comptes pour cette agence communautaire pour l'exercice 2009.